



Un *héritage* témoin de l'évolution des **modes** d'occupation du territoire

L'œuvre bâtie léguée par les hommes qui ont façonné le territoire du Verdon constitue un fabuleux témoignage matériel des civilisations, des sociétés et des évènements qui s'y sont succédés au cours du temps. Tout au long de son histoire, le Verdon a alternativement exercé son attractivité par ses multiples atouts, ou au contraire, a été délaissé lors des crises successives qui l'ont affecté.

Les différentes formes d'habitat qui se sont développées dans le Verdon reflètent l'extraordinaire capacité des hommes à tirer parti des caractéristiques et des ressources naturelles qu'offre ce territoire. Ainsi, une configuration géologique et un climat favorables ont, dès le paléolithique, permis l'occupation de grottes du moyen et bas Verdon. La mise en valeur des terroirs, successivement autour des cités et villæ romaines, sous la possession des abbayes régionales, autour de commanderies hospitalières au Moyen Âge, par l'apport de main d'œuvre à partir du XV^e siècle, puis enfin autour de nouveaux châteaux et bastides du XVI^e au XVIII^e siècle, a permis le développement de ce territoire; ctte expansion s'est poursuivie jusqu'au début du XIX^e siècle, où s'est amorcé l'exode rural. Par ailleurs, le relief et l'abondante ressource en pierre ont permis la construction des oppida gaulois dès l'âge du bronze, puis la protection des invasions barbares par l'édification de castra féodaux au Moyen Âge, ainsi que plus tardivement, la conquête des versants par des terrasses de culture au XVIII^e siècle. En outre, depuis les premières voies romaines, le développement des réseaux de communication s'est poursuivi, favorisant, notamment après les guerres de religion, le renouvellement architectural et le développement économique et urbain des bourgs, confortés dans leur rôle de lieu d'échanges.

Enfin, la ressource en eau, sans laquelle agriculture et habitat n'auraient pu s'implanter, est à l'origine de la fondation des thermes romains de Gréoux, mais aussi durant le XX^e siècle, d'un renouveau de l'agriculture de plaine, et surtout de la construction d'un puissant réseau hydroélectrique; les lacs qui ont été créés constituent une ressource touristique complémentaire au patrimoine naturel et culturel exceptionnel que représente le Verdon.



Les énigmatiques « Quatre Colonnes » romaines de Riez

Préhistoire et Antiquité

De l'habitat rupestre du paléolithique aux oppida de l'âge du bronze

Les nombreuses grottes qui jalonnent les gorges du moyen et du bas Verdon font de ce territoire un des hauts lieux de la préhistoire. Les cavités formées dans la roche ont permis l'implantation humaine dès le paléolithique. Dans ces abris, l'habitat des hommes s'accompagnait parfois de bergeries, l'élevage ayant progressivement relayé la chasse à partir du néolithique. A partir de l'âge du bronze, des agglomérations fortifiées, les oppida, se forment sur des sites défensifs naturels.

Un territoire partagé entre deux provinces romaines

Après une longue guerre contre les tribus gauloises, les Romains fondent en 118 av. J.-C. une province transalpine, qui deviendra plus tard la Narbonnaise. A l'est, l'empereur Auguste crée la province des Alpes-Maritimes, dont la frontière avec la Narbonnaise se situait près de l'actuel village de Rougon. La cité de Salinæ (Castellane) est fondée autour de sources d'eau salée, tandis que la cité de Riez, siège d'une colonie, est créée sous Auguste dans la plaine du Colostre. Durant l'occupation romaine, le terroir du Verdon est voué à la culture : plusieurs centaines d'établissements ruraux isolés, parmi lesquels des villæ, véritables domaines agricoles, ont été recensés.

Le Moyen Âge

La christianisation et les domaines de l'Eglise du ve au ixe siècle

Tandis que l'Empire romain se scinde, en 395, entre Occident et Orient, le christianisme s'organise progressivement : les évêchés de Fréjus, de Riez et de Castellane sont vraisemblablement créés au début du ve siècle, les évêchés de Castellane et de Thorame étant ensuite rattachés à celui de Senez au début du VI^e siècle. L'ensemble cathédral primitif de Riez et son baptistère ainsi que la première cathédrale de Castellane sont probablement édifiés au Vème siècle ; par ailleurs, une colonie de moines aurait fondé Moustiers (Monasterio). Les invasions barbares poussent les populations à quitter les villes de plaine fondées par les Romains, trop vulnérables, pour se réfugier sur les oppida originels, tels ceux de la colline du Signal (Castellane) et de la colline Saint-Maxime (Riez), où une seconde cathédrale est érigée.

Les nombreux castra féodaux du xiº siècle, témoignages d'un pouvoir fragmenté

Après avoir construit un premier château au xe siècle (Petra Castellana), les Castellane édifient au XIe siècle un castrum, enceinte fortifiée destinée à protéger la population. Les cadets des vicomtes de Marseille érigent des castra sur la colline Saint-Maxime de Riez, puis sur l'oppidum du Coulet de Quinson à Moustiers-Sainte-Marie, près de l'église Sainte-Marie, intégrée au castrum de Moustiers. Les traces de ces édifices de pierre sèche ont quasiment disparues, excepté celles du castrum Saint-Etienne, au-dessus de Taloire à Castellane. La fragmentation du pouvoir féodal génère la

construction de plus d'une centaine de castra au début du XIe siècle : ceux portant le nom de « Ville » comme à Demandolx ou à Peyroules signalent un premier site d'habitat. Si la plupart ont été abandonnés, certains castra constituent le noyau originel de villages actuels comme Bargème, La Verdière, Rougon ou Saint-Julien-le-Montagnier, qui s'entoure de remparts au XIIe siècle.

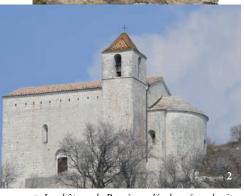
Les nouvelles possessions abbatiales

En 1062, l'abbaye Saint-Victor de Marseille reçoit divers biens et terres, dont l'église Saint-Jean de Moustiers. A partir du XIIe siècle, les princes de Riez, seigneurs de Moustiers, sont dépossédés de biens tels que l'église Sainte-Marie de Moustiers, cédée à l'abbaye de Lérins. En 1126, l'église Sainte-Marie est reconstruite avec son clocher en tuf, tandis que l'église qui portera plus tard le nom de Notre-Dame-de-Beauvoir est édifiée en 1150. La plupart de ces propriétés abbatiales sont cédées aux comtes de Provence au XIIIe siècle. Par ailleurs, sont édifiés des établissements dépendant de différents ordres comme le prieuré clunisien Saint-Mayeul de Valensole (xe siècle) ou le couvent cistercien d'Aups (XIe siècle).

Le développement de l'architecture religieuse romane

Avec l'implantation des castra, puis le développement des communautés villageoises qui accueillent de nombreuses populations fuyant les invasions côtières, les édifices religieux se multiplient sur l'ensemble du territoire du Verdon, entre le XIe et le XIIIe siècle. Parmi les églises caractéristiques de cette période, figurent





1. Le château de Bargème, développé sur le site du castrum originel

2. L'église Saint-André de Comps-sur-Artuby (XII^e siècle)



I. La chapelle Saint-Maymes à Trigance, ancienne possession de l'Ordre des Hospitaliers, transformée en bergerie 2. La tour Pentagonale de Castellane, édifiée au xiv^e siècle

notamment celles de Saint-Julien-le-Montagnier (transition probable entre roman primitif et roman classique), de Bargème et de Moissac-Bellevue, l'ancienne église castrale d'Allemagne-en-Provence (actuelle chapelle Saint-Marc), Saint-Thyrse de Robion (Castellane), Saint-André de Comps-sur-Artuby, ou l'église Saint-André-du-Roc de Castellane, aujourd'hui en ruines.

Les implantations Templières et Hospitalières

Les Hospitaliers possédaient à Puimoisson une de leurs plus importantes commanderies, formée par un château aujourd'hui disparu, ainsi que la chapelle Saint-Apollinaire. Cet ordre fonda aussi une commanderie à Comps-sur-Artuby, dont subsiste une porte en arc brisé du XIIIe siècle. Les Hospitaliers ont aussi édifié à Saint-Maymes, entre Trigance et Rougon, une maison forte au XIVe siècle : l'ancienne chapelle et des restes d'enceinte y sont encore visibles.

Le déperchement de l'habitat et la fortification des bourgs du xiiie au xve siècle

Si certains castra ont été progressivement délaissés par les communautés en raison de leur difficulté d'accès, d'autres ont été abandonnés au XIVe siècle à cause des épidémies ou des guerres civiles.

L'habitat se déplace progressivement vers de nouveaux sites plus propices aux échanges, tout en étant facilement protégeables. Les « grandes compagnies » et les troupes de routiers amènent

les bourgs à se protéger à l'aide de remparts. Castellane délaisse le castrum du Roc ; le bourg se voit doté en 1359 d'une enceinte comprenant notamment la tour Pentagonale. Riez se développe sur le piémont de la colline Saint-Maxime, au sommet de laquelle se trouvait le *castrum* : on édifie des remparts flanqués de tours, dont celle de l'Horloge. Aups, Moustiers et Valensole et bien d'autres bourgs se dotent d'une enceinte fortifiée. Quinson abandonne l'éperon Saint-Michel pour s'implanter en 1419 dans la plaine, à l'intérieur de remparts. L'imposant donjon de Saint-Martin-de-Brômes, avec son appareil à bossages, constitue un remarquable exemple de système défensif, tout comme celui du château d'Esparron-de-Verdon.

L'apparition du style gothique

Les éléments gothiques visibles dans l'architecture domestique sont rares, excepté notamment une maison à baies géminées* à Saint-Martin-de-Brômes, ou deux portes en arc brisé à Puimoisson. Certaines églises romanes sont agrandies ou remaniées entre le XIIIe et le XVe siècle, comme à Moustiers-Sainte-Marie, Valensole, Saint-Georges à Saint-Jurs, Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Brômes. L'église Saint-Michel de Puimoisson est édifiée au XIVe siècle ; son portail plus tardif est de style gothique flamboyant. Malgré certains éléments d'apparence romane, l'église Saint-Victor de Castellane, édifiée sur des bases du XIII^e siècle, n'est pas antérieure au XIVe siècle. La collégiale Saint-Pancrace d'Aups, de style gothique méridional, présente un portail de style gothique flamboyant.

De la Renaissance à la fin de l'Ancien Régime

La Renaissance

À partir du XVe siècle, la reconquête des terres en friche et la reconstitution du cheptel redonne vie aux campagnes : on bâtit granges et bergeries, tandis que les villages se repeuplent progressivement. Au XVIe siècle, les guerres de religion provoquent des ravages nécessitant des reconstructions, comme celle de la cathédrale de Riez, qui s'implante dans la ville basse.

Un renouveau architectural

Quelques maisons à encorbellement, construites entre le XVe et le XVIIIe siècle, se concentrent à Moustiers, Puimoisson, Riez et Valensole. Outre l'hôtel de Ferrier (xve siècle) et l'hôtel de Mazan (XVIe - XVIIIe siècles), Riez possède d'intéressantes demeures bourgeoises de la Renaissance, dont les façades ornées de

gypseries témoignent de la prospérité de la cité à cette époque.

Le château de Trigance, reconstruit au xve siècle, conserve encore la physionomie des forteresses féodales. Un nouveau château est construit au XVIe siècle à La Palud-sur-Verdon. Le château d'Allemagne-en-Provence, édifié à la fin du XIVe siècle, est transformé au XVIe siècle : l'édifice se présente comme une résidence prestigieuse de campagne. Après le XVIe siècle, comme à La Verdière, les châteaux perdent leur caractère strictement défensif et austère.

Epidémies, famine et catastrophes naturelles au xviie siècle

La peste frappe sensiblement la région à partir de 1628 : pour conjurer l'épidémie, des chapelles et autres lieux de prière sont édifiés,



Le château d'Allemagne-en-Provence, édifié au XIV^e siècle, puis agrandi et embelli par des fenêtres à meneaux au XVIe siècle



Le nouveau château de La Palud-sur-Verdon, édifié au XVI^e siècle en lisière du village, puis agrandi en 1744

souvent dédiés à Saint-Roch, comme la chapelle de Trigance (1629), mais aussi à Saint-Michel, comme l'oratoire de Puimoisson (1631).

Le défrichement excessif des bois contribue à amplifier le ravinement des terres lors des orages, et l'écoulement rapide des eaux pluviales, provoquant parfois l'inondation des cours d'eau. A Moustiers-Sainte-Marie, le torrent dévaste une partie du quartier des Baumettes en 1683 puis en 1692.

Renouvellement intra-muros et développement extra-muros

Les maisons se transforment progressivement, tandis que des hôtels nobles et de belles demeures bourgeoises voient le jour dans les principaux bourgs. Tandis que les remparts perdent leur fonction défensive, de nouvelles voies sont créées extra-muros, permettant la construction d'immeubles et de maisons plus spacieuses. De nouveaux édifices religieux sont construits, comme les églises de Châteauvieux et de La Martre, le couvent des Augustins à Valensole ou celui des Capucins à Riez.

Bien qu'étant flanqués aux angles de tours ou de tourelles, les châteaux d'Aiguines et de Moissac-Bellevue, construits au xvIIe siècle, se

présentent comme d'élégantes demeures nobles. Le château de Soleilhas s'apparente à un grand logis, comme celui de Bauduen, avant son extension au XVIIIe siècle. Certains châteaux sont édifiés sur des domaines seigneuriaux, au milieu des terres, comme celui de Campagne à Roumoules (1690).

Une économie portée par l'artisanat et l'industrie du xviiie siècle

Durant le xvIIIe siècle de nombreux hameaux se forment, des fermes isolées s'implantent dans les terroirs les plus favorables. Dans les bourgs et les villages, certaines demeures s'embellissent, la construction se poursuit le long des voies, tandis que fontaines et lavoirs se multiplient.

L'agrandissement de certains châteaux est engagé au xviiie siècle, comme ceux d'Esparron-de-Verdon ou de La Palud-sur-Verdon. Outre le château d'Eoulx (Castellane), des bastides nobles ou bourgeoises, souvent occupées en résidence secondaire, se multiplient : les châteaux de Taulane à La Martre (1769) et de Châteauvieux sont les plus prestigieuses.

La faïence de Moustiers se développe aux côtés des tuileries et des poteries, mais aussi des distilleries de lavande. Le long des cours d'eau s'implantent de nombreux moulins à huile ou à farine.

De la Révolution française au XX siècle

Un exode rural massif au xixe siècle, malgré un certain développement industriel et urbain

On assiste à un exode rural massif dès le début du XIX^e siècle, conduisant à l'abandon de certains villages perchés. En revanche, dans les plaines fertiles comme celle de Saint-Julien-le-Montagnier ou la vallée de la Durance, se développent hameaux et fermes isolées.

Dans les bourgs et les villages, de nombreuses maisons sont remaniées, leurs façades étant largement percées, tandis que de nombreux équipements tels que mairies, écoles, fontaines et lavoirs sont créés. Avec le comblement des fossés des remparts, des boulevards et des vastes cours plantés sont aménagés sur les lices : quand le rempart n'est pas démoli, de nouveaux immeubles s'appuient sur la muraille, rendant celle-ci invisible. Les cours deviennent le nouveau centre du bourg ou du village où se tient dorénavant le marché, et où cafés et commerces se concentrent. Enfin, le développement urbain se poursuit extramuros, par la création de voies le long desquelles s'alignent les constructions.

La tannerie et l'industrie de la tomette se développent à Aups, tandis que grâce à la force motrice de l'eau, Saint-André-des-Alpes devient un centre industriel où s'implantent des moulins, une tannerie et une scierie aux côtés d'une draperie.

Les grands aménagements structurants du xxe siècle

Durant le dernier siècle, le territoire du Verdon a fait l'objet d'aménagements d'envergure dont la plupart sont d'intérêt national. A l'initiative du Touring Club de France, les routes panoramiques surplombant le Verdon sont créées en 1928.

Des barrages hydro-électriques sont réalisés successivement en aval du lac artificiel de Castillon (1949), entraînant l'engloutissement de ce village, puis des lacs de Chaudanne (1953), d'Esparron (1963) et de Sainte-Croix (1973) ; ce dernier nécessite l'engloutissement du village des Salles-sur-Verdon et la reconstruction d'un nouveau village, selon un plan inspiré de la tradition régionale. Suite à la disparition du village de Castillon, huit communes de faible population sont rattachées à Castellane entre 1948 et 1973. Alors que l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon est créé en 1958, le plus vaste camp militaire d'Europe s'installe en 1965 sur le plateau de Canjuers, aux confins sud-est du territoire du parc naturel régional du Verdon, créé en 1997.



1.L'allée Louis Gardiol à Riez, aménagée au XIX^e siècle sur les anciennes lices des remparts

2. La nouvelle église paroissiale des Salles-sur-Verdon

Un **habitat** organisé suivant les ressources de la nature et les **contraintes** du **relief**

S i les implantations humaines sont avant tout conditionnées par la présence d'axes de communication, d'eau en surface ou à faible profondeur et de terres cultivables, les capacités défensives du site ont été tout aussi déterminantes au Moyen Âge. Les voies de communication ont joué un rôle majeur dans l'implantation ou le développement des agglomérations. Ainsi, les villes de Castellane (Salinæ) et de Riez se sont développées à partir de la fin de l'Antiquité grâce à leur situation au carrefour de voies romaines ; les vieux villages voisins de Chasteuil et de Brandis se sont implantés au-dessus de la voie romaine pour en commander le passage. Par ailleurs, de nombreuses agglomérations se sont implantées à la faveur de routes suivant des couloirs naturels, comme par exemple Saint-Martin-de-Brômes dans la vallée du Colostre entre Riez et Aix-en-Provence, ou Trigance dans la vallée du Jabron entre Draguignan, Comps-sur-Artuby et Castellane. A l'inverse, d'autres agglomérations telles que Taloire ou Rougon se sont implantées à la faveur de cols commandant des voies de passage, ou de pas, séparant deux versants.

La plupart des villages actuels du territoire du Verdon ont aussi pour origine une implantation défensive favorisée par le relief; certains comme Bargème, Blieux, La Verdière, Rougon, Saint-Julien-du-Verdon ou Saint-Julien-le-Montagnier sont issus des bourgs castraux originels du Moyen Âge. Si la topographie a joué un rôle majeur dans le choix stratégique d'implantation, celle-ci a aussi fortement contraint l'organisation spatiale de ces agglomérations. Les hameaux, quant à eux, se sont implantés à la faveur de terroirs, exploités en pâture ou en culture, ou quelquefois, lorsque les villages perchés, peu commodes et difficiles d'accès, ont été délaissés au profit d'un habitat de plaine ou de vallée, comme à Peyroules ou à Saint-Julien-le-Montagnier. Les fermes isolées, enfin, sont assez nombreuses dans les collines du Var et les plaines de grande culture proches de la Durance, alors qu'elles sont relativement rares sur les replats qui dominent le Verdon et l'Artuby. Associées à la capacité agricole de leur terroir, nombreuses sont les fermes abandonnées quand cesse l'exploitation des terres : ainsi, de nos jours, la plupart des fermes et bergeries d'altitude sont en ruine.



Les cités et villages *perchés*

A travers le territoire du Verdon, on distingue quatre principaux types d'agglomérations perchées, la plupart s'étant constituées à partir du Moyen Âge, leur protection étant assurée par des remparts ou des obstacles naturels.

Villages primitifs perchés sur une éminence ou un éperon rocheux

Ces villages ont pour origine des bourgs castraux dont la fonction première était d'assurer la défense du seigneur et de sa communauté. Ils sont généralement constitués de maisons de taille modeste implantées sur de petites plateformes rocheuses, formant une composition épousant le relief naturel, où les terrassements sont limités. La répartition des maisons et des voies n'est pas vraiment hiérarchisée : la circulation est avant tout guidée par la topographie naturelle. Ces villages primitifs perchés sont Bargème et Blieux.

Villages étirés sur une crête

Les massifs présentent parfois de petites chaînes étroites de collines dont certaines ont accueilli des bourgs et leur château, en raison de la vue privilégiée offerte aux guetteurs par cette position en crête. Ainsi, la protection du seigneur et de la communauté villageoise était assurée naturellement par ce relief, mais aussi par une enceinte fortifiée. La rue principale, plate ou à faible déclivité, suit la ligne de crête, les autres rues importantes lui étant parallèles. Ces rues sont bordées de maisons généralement implantées en alignement continu ; la plupart de ces maisons ont été reconstruites sur leurs bases depuis le Moyen Âge. Les parties basses du village sont reliées à la rue principale par des passages perpendiculaires en pente, en escalier ou en pas-d'âne, bordés de façades ou de clôtures de jardins. Les villages de crête sont Châteauneuflès-Moustiers, La Palud-sur-Verdon, Régusse, Rougon, Saint-Julien-le-Montagnier et Taloire.

Cités et villages perchés sur une butte

A la faveur d'un relief propice à la protection du seigneur et de sa population, des agglomérations se sont développées au pied de leur château, de leur donjon ou de leur église : les édifices incarnant le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel occupent ainsi les points culminants. Dans la plupart de ces agglomérations perchées, un glissement du bâti vers le bas, plus facile d'accès, s'est opéré au fil des siècles, au détriment de la partie haute, dont la trame bâtie ancienne a été parfois délaissée. Ces cités et villages ont été dotés d'une ou de plusieurs enceintes fortifiées successives, entre le XIe et le XVIe siècle, et

principalement au XIVe siècle. Ces remparts, au tracé circulaire ou elliptique, sont ouverts par un nombre limité de portes correspondant aux voies de communication majeures, portes fermées la nuit ou en cas d'attaque ennemie. Outre celles conduisant aux portes de ville, les rues principales, à faible pente, épousent à peu près les courbes de niveau. Ces rues sont bordées de maisons, implantées pour la plupart en ordre continu, et souvent reconstruites sur elles-mêmes au fil des siècles sur leurs fondations et leurs caves primitives. Perpendiculairement ou diagonalement aux rues principales, les voies secondaires, plus étroites, grimpent vers le sommet du bourg à travers rampes, pas d'âne ou escaliers, dont les calades sont parfois conservées. Ces voies sont bordées de constructions moins ordonnées, et parfois de jardins. Les cités et villages perchés sur une butte sont Montpezat, Quinson, Saint-Juliendu-Verdon, Sillans-la-Cascade, Valensole et Vinon-sur-Verdon.

Valensole

Cités et villages étagés sur des versants

Ces agglomérations sont implantées soit en rebord de plateau, soit à mi-pente, soit en piémont de versant. Les collines et les contreforts des montagnes constituent des défenses naturelles ayant favorisé l'implantation d'agglomérations fortifiées, dont la partie supérieure est occupée par le château adossé au rempart, souvent accompagné de l'église. Parfois, l'enceinte primitive ceinturant le château et ses abords s'est vue doublée d'une nouvelle fortification édifiée entre le XIVe et le XVIe siècle; souvent, le tracé de ces remparts suit une falaise, un ravin ou un cours d'eau, obstacles naturels qui contribuent à la défense du lieu. Comme certaines agglomérations perchées sur une butte, les cités et villages étagés sur des versants ont parfois connu un délaissement du bâti situé en partie haute de





1. Bargème 2. Saint-Julien-le-Montagnier





I. Montpezat (Montagnac-Montpezat)







- 1. Castellane
- 2. Moustiers-Sainte-Marie
- 3. Riez
- 4. Sainte-Croix-du-Verdon



Saint-André-les-Alpes

l'agglomération, au profit des secteurs moins élevés, plus facilement accessibles. Les portes des remparts, en nombre limité pour garantir la sécurité, correspondent aux principales voies d'accès au village. Ces portes sont reliées entre elles et au château par les rues principales du village au tracé plus ou moins régulier selon la pente. Le village est maillé d'innombrables rues secondaires au tracé courbe, rectiligne ou en coude, empruntant quelquefois des passages couverts (soustets), et traitées en rampe, en escalier ou en pas d'âne. La trame bâtie, assez dense, est formée d'alignements continus de maisons, mais aussi de nombreux décrochements d'alignement bâti le long des rues secondaires. Les cités et villages étagés sur des versants, les plus nombreux dans le territoire du Verdon, sont Aiguines, Albiosc, Allemagne-en-Provence, Allons, Aups, La Bastide, Bauduen, Blaron, Castellane, Chasteuil, Châteauvieux, Demandolx, Eoulx, Esparron-de-Verdon, Gréoux-les-Bains, Majastres, La Martre, Moissac-Bellevue, Montagnac, Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Riez, Roumoules, Sainte-Croix-du-Verdon, Saint-Jurs, Saint-Martin-de-Brômes Soleilhas, Trigance, Villars-Brandis et La Verdière.

Castellane

Moustiers-Sainte-Marie

Les villages en *terrasse* ou sur terrain plat

Ces villages sont souvent organisés autour de leur rue principale, généralement plate ou en faible déclivité. Des ruelles parallèles ou perpendiculaires à la rue principale, ou s'embranchant sur cette dernière, dessinent la trame urbaine. Le bâti est généralement implanté en ordre continu le long des rues, des cours ou des jardins occupant les fonds de parcelle. Les villages en terrasse ou sur terrain plat sont Angles, Le Bourguet, Comps-sur-Artuby, La Garde, Peyroules (formé de plusieurs hameaux), Robion, Saint-André-les-Alpes, Saint-Laurent-du-Verdon, Les Salles-sur-Verdon et Taulanne.

Saint-André-les-Alpes

1. Extension bâtie extra-muros du village de Quinson le long de la route de Montmeyan 2. Bâti continu à Régusse en alignement rectiligne le long de la route de Montmeyan

Les extensions urbaines

A partir du XVIe siècle, la paix retrouvée ainsi que le développement de l'agriculture et des communications ont incité les populations à délaisser l'habitat de certains villages perchés aux terroirs ingrats et difficilement accessibles, tandis que d'autres agglomérations anciennes se sont confortées par reconstruction et embellissement du bâti intra-muros, ainsi que par extension hors les murs, selon une trame parcellaire plus lâche. De larges rues et des cours sont aménagés sur les fossés des remparts dès le XVIIe siècle, comme la rue Basse (actuelle rue Nationale) de Castellane, ouvrant la voie à l'implantation de constructions en ordre continu le long des voies nouvelles et des routes principales, jusqu'au début du XXº siècle. Progressivement, les espaces urbains extra-muros, notamment les larges cours qui bordent le tracé des anciens remparts, se retrouvent au centre de la vie sociale et économique : à partir du XIX^e siècle, des équipements civils tels que mairies, écoles ou lavoirs sont peu à peu créés, des marchés, des commerces et des cafés s'y implantent.



Les hameaux

Les hameaux présentent des formes d'implantation bâtie analogues à celles des petits villages, notamment les plus anciens d'entre eux, qui avaient parfois la même importance que d'autres agglomérations par la suite érigées en chefs-lieux de communes. Les hameaux sont organisés de façon à permettre un accès aisé aux terres, et à offrir un dégagement suffisant aux diverses dépendances agricoles qui jouxtent les habitations. Pour favoriser leur ensoleillement, les habitations présentent généralement une façade principale orientée au sud. Souvent, l'organisation du bâti est hiérarchisée à partir d'une voie ou d'un espace central que bordent les habitations, les annexes étant généralement implantées en arrière ou en bordure d'espaces publics secondaires. Bien que les jardins soient parfois clôturés, que certaines parcelles soient entourées d'enclos en pierre sèche, et que les prairies et les champs soient clairement délimités par des haies, des talus ou des restanques qui ne correspondent pas toujours aux limites parcellaires, on ne perçoit pas toujours de hiérarchisation des voies et des espaces extérieurs, ni de frontière marquée entre espace public et espace privé, notamment dans le cas d'aires privées à usage collectif (patecqs).

Parmi les sites d'implantation anciens, figurent les éminences rocheuses qui constituent des points stratégiques dominant les vallées, comme La Bâtie à Peyroules, où se dressait un château médiéval à la limite de l'ancienne baronnie de Castellane. Les hameaux étagés sur des versants de massif se sont constitués à la faveur d'un petit terroir agricole formé par un replat ou un versant de pente convenable pour l'aménagement de terrasses de culture : ainsi, les constructions sont regroupées pour préserver de toute occupation bâtie les terres agricoles. Certains hameaux se sont développés sur de légers reliefs, à l'abri de l'inondation, au-dessus de plaines ou de vallons. D'autres hameaux occupent les espaces de grande culture du Var, comme Boutre à Vinon-sur-Verdon, ou du plateau de Valensole, comme Saint-Grégoire. Plus récemment, des hameaux ont été créés en plaine ou le long de vallées pour des commodités d'accès, parallèlement à l'abandon des habitations perchées des vieux villages, principalement au XIXe siècle. Par exemple, dans la vaste plaine de culture de Saint-Julien-le-Montagnier, ou dans la vallée du Jabron à Peyroules, de nombreux hameaux ont relayé le village perché.





I. La Foux (Peyroules) 2. La Mourotte (La Verdière)

Des *espaces* à vocation spécifique aux abords des agglomérations

Aux côtés des cours et des grandes places aux fonctions polyvalentes telles que marchés, fêtes ou manifestations culturelles ou sportives, le développement des villes, des villages et de certains hameaux s'est accompagné de l'aménagement de divers lieux répondant à un usage particulier de la vie religieuse, civile ou agricole.

Tandis qu'au Moyen Âge les cimetières s'étendaient autour de l'église paroissiale, c'est surtout à partir du XIX^e siècle que les lieux de sépulture ont été délocalisés à l'écart des lieux habités, afin de ne pas propager certaines épidémies. A l'issue de la Première Guerre mondiale, des plaques et des monuments aux morts ont été érigés, devant lesquels des espaces ou des parvis ont été affectés aux cérémonies du souvenir.

Alors que la maison ancienne regroupait habitation et locaux agricoles, le développement de l'agriculture, dont l'élevage ovin au XIX^e siècle, a conduit, dans un souci d'hygiène et par commodité, à la création de quartiers pour l'accueil des bergeries. Avec les aménagements hydrauliques ayant permis l'implantation de fontaines et de lavoirs, les terrains situés en contrebas de ces équipements ont été aménagés en jardins potagers grâce à l'irrigation. Les espaces à usage agricole collectif tels que les aires de battage ou les enclos à moutons, les fosses à ordures et à fumier (cloaques) s'inscrivent dans la tradition d'un territoire aux ressources naturelles limitées.

Un génie hydraulique particulièrement développé

plus élevée que le point de distribution : c'est disposaient d'un point d'eau qu'en partie

d'Aix-en-Provence pour le captage des eaux du Verdon, la fontaine monumentale au bassin circulaire de Moissac-Bellevue, la fontaine et lique, telles que les draperies, les foulons, la

La calade, un revêtement de voie simple et pérenne

chant, c'est-à-dire dans le sens vertical, sur un lit de sable pouvant lui-même reposer sur une



- 1. Le cours Saint-Louis à Valensole, où sont implantées les bergeries à l'écart des habitations
- 2. Fontaine à fût et quatre masques surmontée d'un pot à feu, datée de 1734, place Thiers (Valensole)
- 3. Fontaine-lavoir-abreuvoir, Blaron (Castellane)
- 4. Pas d'âne caladé à emmarchement de grosses pierres de calcaire dur (Bauduen)





1. Pas d'âne à emmarchement en pierre de taille et calade centrale en galets du Colostre (Saint-Martin-de-Brômes)

2. Aire de Saint-Bayons (Comps-sur-Artuby)

Les aires de battage, témoignages de la nécessaire entraide paysanne d'autrefois



1. Plateau dominant le Verdon (Moustiers-Sainte-Marie) 2. Plaine de Saint-Julien-le-Montagnier

Les fermes isolées

Plus tardivement, la calade a été mise en œuvre

L'organisation des fermes isolées et de leurs dépendances est différente d'une partie du territoire du Verdon à l'autre, selon l'altitude, l'influence alpine ou méditerranéenne, et le mode d'exploitation agricole. Dans la partie septentrionale et orientale du territoire, au relief souvent plus prononcé, les fermes, orientées face au soleil, présentent généralement un ensemble de bâtiments étagés les uns par rapport aux autres, ou au contraire, alignés face au midi suivant une courbe de niveau. En raison de la déclivité du terrain, et afin de limiter les terrassements, la largeur des bâtiments est réduite, les niveaux de plancher dans un même bâtiment sont parfois décalés pour se rapprocher au mieux du niveau du terrain naturel. Dans les zones de montagne sous influence climatique alpine, les ouvertures en façade sont limitées, conférant une certaine austérité aux logis et aux bâtiments agricoles.

Dans les plaines et les vallées ainsi que sur le plateau de Valensole, situés en partie méridionale et occidentale du territoire, les bâtiments de ferme s'étirent sans contrainte d'est en ouest afin d'optimiser les façades exposées au soleil et abritées du vent du nord. Dans le cas de grandes exploitations, les bâtiments s'organisent autour de cours fermées. L'amplitude thermique entre jour et nuit étant moindre à basse altitude, les corps de logis disposent de plus grandes ouvertures, notamment depuis le XIX^e siècle, afin de favoriser la pénétration du soleil dans les pièces de séjour. Que ces fermes soient implantées sur des reliefs ou sur terrain plat, leurs différentes constructions sont toujours regroupées, tant pour limiter le temps des va-et-vient entre les bâtiments, que pour préserver la plus grande surface de terre exploitable.

Du bâti vernaculaire* à l'architecture savante

Qu'elles soient situées en altitude ou en plaine, qu'elles soient isolées ou groupées, les constructions du territoire du Verdon présentent un caractère méditerranéen affirmé, qui correspond à une région à fort ensoleillement où les jours de précipitation sont rares, malgré la rigueur du climat hivernal en montagne.

L'architecture du Verdon est généralement simple, même si elle a évolué au cours des XVIII^e et XIX^e siècles sous l'influence de la ville vers une architecture plus savante, une architecture de composition et de décor.

Dans les principales cités, les plus belles demeures nobles ou bourgeoises demeurent malgré tout de facture simple dans leur présentation, à l'exception de quelques hôtels remarquables visibles à Aups, Castellane ou Riez. Plus encore que les habitations, ce sont les bergeries, les fenils et autres bâtiments agricoles, qui par leur simplicité de forme et leurs matériaux vernaculaires*, caractérisent tout particulièrement l'architecture du Verdon.



La ferme en Versant de massif





- 1. Moissac-Bellevue
- 2. Châteauvieux
- 3. Aups

Des bâtiments regroupés pour préserver les terres

Dans les massifs, les fermes sont situées au milieu des terres de pâture ou de culture, c'est-à-dire sur des replats aisément accessibles, où l'alimentation en eau est assurée par une source (font), un cours d'eau proche ou un puits. L'implantation de la ferme et de ses annexes répond à différentes logiques complémentaires : les constructions sont regroupées pour faciliter l'activité entre les différents bâtiments, au quotidien, et pour conserver la plus grande surface de terres exploitables. Elles reposent sur un affleurement rocheux ou sur une fondation formée de gros blocs de pierre ; le corps de logis bénéficie d'un bon ensoleillement hivernal par une exposition des pièces d'habitation au sud, quelquefois à l'ouest, quand la pente est mal orientée.

Des constructions ajoutées au fil du temps

Le plan de base du corps de logis est rectangulaire, très souvent étiré d'est en ouest pour optimiser l'exposition au sud de la façade principale. Parfois le corps de bâtiment principal est accroché à un dénivelé, c'est-àdire que les pièces du niveau inférieur sont, à l'arrière, partiellement, voire entièrement enterrées quand le terrain est en forte pente : dans ce cas, un accès direct est ménagé au premier étage. Le corps de bâtiment principal, de faible largeur, est soit couvert d'une toiture à pente unique versant côté sud, soit d'une toiture à deux pentes.

Le corps de logis comporte deux à trois niveaux, le niveau supérieur étant occupé par un fenil contribuant à l'isolation thermique de l'habitat. La répartition des différentes fonctions s'établit au sein du corps de logis et de ses annexes : cave, bergerie, écurie et remise à matériel généralement au rez-de-chaussée ; logement soit entièrement au rez-de-chaussée ou au premier étage (sur cave ou bergerie), soit réparti sur deux niveaux (pièce de séjour et cuisine au rez-dechaussée, chambres au premier étage) ; fenil et séchoir généralement au dernier étage.

Quand la ferme est composée de plusieurs corps de bâtiment, leur organisation répond à une règle simple : souvent édifiés au fil du temps en fonction des besoins de l'exploitation, les corps annexes sont adossés aux murs du bâtiment d'origine : le faîtage d'une toiture annexe ne dépasse pas le niveau supérieur du mur auquel l'annexe est adossée.

Une économie de moyens pour la construction

En façade, la répartition des ouvertures s'inscrit rarement dans une démarche de composition architecturale. Les portes, disposées en fonction des différents accès, ainsi que les fenêtres, sont surmontées d'un linteau de bois ou d'un arc en pierre. La porte pleine en bois de l'habitation est parfois munie d'une imposte vitrée. Les locaux agricoles disposent de portes à un ou deux vantaux de dimensions variées ; les portes des bergeries et des écuries sont parfois munies d'un ouvrant à mihauteur pour apporter l'air et la lumière sans laisser s'échapper les animaux. Les fenêtres, de faible largeur, sont rarement positionnées dans l'axe vertical des autres ouvertures.

Les murs sont à l'origine enduits d'un mortier de chaux ou de plâtre jeté et gravé dans un souci d'économie de matière. Cet enduit derrière lequel transparaissent les moellons* de parement présente une texture grossière (sable gros) ainsi qu'une teinte proche de celle des joints de maçonnerie ; sa couleur correspond à celle du sable ou du liant utilisé : elle peut être ocrée quand le sable est argileux, elle peut être rosée quand on utilise du plâtre cuit.

De l'eau disponible à proximité de l'habitation

Bien que la ferme en versant de massif soit implantée sur terrain pentu, une terrasse est aménagée en pied de façade principale ou en pied d'escalier d'accès au logement. Cette plateforme, qui permet un accès facile aux différents points de l'exploitation, est souvent plantée d'un ou de plusieurs arbres feuillus de haute tige (tilleuls, marronniers, mûriers...) offrant, par leur ombrage, un confort climatique estival à l'habitation. Parfois la bergerie s'ouvre sur un enclos en gros appareil de pierre sèche d'environ 1 m de hauteur, permettant le parcage des moutons. Les puits sont situés au plus près de l'habitation, quand ils ne sont pas intégrés au corps de logis. Des citernes voûtées et couvertes pour éviter l'évaporation (aiguiers), destinées à la récupération des eaux de pluie, sont parfois disposées près du corps de logis, afin de pallier l'abaissement de la nappe phréatique durant l'été. Souvent, un potager et un verger proches des bâtiments assurent l'approvisionnement quotidien de la ferme.



La ferme de plaine

Des bâtiments organisés autour de cours

Ces fermes, généralement plus importantes que celles implantées en versant de relief, sont entourées de leurs vastes terres de plateau (Valensole) ou de larges vallées (plans), où l'approvisionnement en eau phréatique par puits de faible profondeur est assez aisé. Ces plaines alluvionnaires, ainsi que le plateau de Valensole, recouvert d'une épaisse couche de poudingue, ne présentant quasiment pas d'affleurement rocheux, les constructions y sont édifiées sur des fondations de gros blocs de pierre enfouis à faible profondeur.

Bien que l'économie des terres impose un regroupement des constructions, l'absence de contrainte topographique a conduit à une implantation « extensive » des bâtiments ; même si aucun vestige antique ne subsiste en élévation de maçonnerie, cette configuration s'inscrit dans la logique des *villæ* romaines, dont de nombreuses étaient implantées à l'emplacement où des fermes actuelles se sont développées. Ainsi, la disponibilité de terrain plat a permis la construction, au fil du temps, de bâtiments annexes indépendants ou contigus au corps de logis principal, et organisés de façon linéaire le long d'un chemin, ou en forme de U ou de rectangle autour d'une cour, centre de l'activité de l'exploitation. Le corps de logis principal présente une façade orientée au sud, favorisant l'ensoleillement d'hiver des pièces d'habitation.

Une certaine fonctionnalité des espaces

Le plan du corps de logis principal est généralement rectangulaire et de forme relativement compacte : côté nord, des pièces annexes (cellier, remise...) constituent un tampon thermique protégeant les pièces d'habitation orientées au sud. Le corps de logis principal est généralement réparti sur trois niveaux, y compris les combles. Une ou plusieurs habitations se répartissent entre le rezde-chaussée et le premier étage (pièce de séjour et cuisine au rez-de-chaussée, chambre à l'étage). La cave, la bergerie, l'écurie et la remise à matériel sont disposées au rez-dechaussée du bâtiment principal ou d'une construction annexe, tandis que le fenil et le séchoir occupent les combles.

Quand les annexes sont contiguës au corps de logis principal, il s'agit le plus souvent de bâtiments à toiture à deux pentes, dont le faîtage est parallèle à celui du bâtiment principal, ou

bien d'un appentis à pente unique adossé à un mur du bâtiment principal : dans ce cas, le faîtage de l'appentis ne dépassant pas le niveau du mur auquel il est adossé.

Un décor de façade discret

A la différence des fermes en versant de massif, les façades des corps de logis des fermes de plaine sont parfois composées par un ordonnancement de baies, les fenêtres d'étage étant superposées aux ouvertures du rez-de-chaussée sur plusieurs travées verticales. La porte de l'habitation principale pleine en bois, s'accompagne parfois d'une imposte vitrée ; la porte est souvent surmontée d'un arc en pierre qui s'inscrit parfois dans un encadrement en pierre de taille ou de mortier en relief, le linteau de bois étant plus rare. On accède aux locaux annexes par de simples portes ou par de grands portails de bois à double vantaux surmontés d'un arc de pierre ou de briques, ou parfois d'une poutrelle métallique (IPN) pour les plus récents, à partir de la fin du XIX^e siècle. Les fenêtres sont généralement surmontées d'un arc en pierre, et plus rarement inscrites dans un encadrement en pierre de taille ou de mortier en relief.

Comme les fermes en versant de massif, certaines fermes de plaine présentent des enduits simplement jetés et gravés dans un souci d'économie de mortier. Dans le cas d'exploitations plus riches, les murs sont revêtus d'un enduit plus couvrant jeté au balai ou lissé et taloché; les façades du corps de logis principal présentent quelquefois des encadrements de baies en relief (modénature*). La teinte d'un mortier couvrant peut différer de celle des joints de maçonnerie en fonction du sable utilisé ; dans le cas d'une modénature* en pierre de taille ou en mortier peint à la chaux, les encadrements sont soulignés par un contraste de couleurs.

Des espaces répartis entre minéral et végétal

autour duquel s'étendent les constructions, qui permet une circulation aisée entre les différentes parties de l'exploitation, est traité en terre stabilisée, quelquefois partiellement revêtue de nos jours ; certaines parties sont empierrées, formant aire de battage, comme au Grand Saint-Jean à Valensole. Parfois, devant la façade de l'habitation, un ou plusieurs arbres feuillus plantés (platane, tilleul, marronnier, mûriers...), ou une treille (vigne, vigne vierge, glycine, chèvrefeuille...), apportent leur précieuse ombre pour tempérer les ardeurs du soleil d'été.







- 1. Valensole
- 3. Moissac-Bellevue



1. Les Girauds (Peyroules) 2. Régusse

Comme les fermes situées en versant, les fermes de plaine sont équipées de puits isolés ou intégrés au bâti, ainsi que de citernes couvertes, comme celle du Petit-Saint-Jean à Valensole. Souvent, un

potager et un verger situés aux abords des bâtiments offrent une production destinée à la consommation de la ferme.

La maison paysanne

Un habitat élémentaire

Ces maisons rudimentaires, situées dans les hameaux, les villages et quelquefois dans les petites cités du territoire du Verdon, sont une survivance de la vie paysanne d'autrefois, où habitat et activité agricole étaient étroitement imbriqués jusqu'au cœur des agglomérations. Dans la plupart de ces ensembles bâtis, les constructions sont édifiées sur des fondations reposant sur le sol dur, ou directement sur la roche, dans laquelle sont parfois creusées des caves. L'implantation du bâti, généralement en bord de voie, répond à la trame parcellaire de ces noyaux, qui remonte parfois au Moyen Âge : parcelles étroites de petite surface totalement bâties ou laissant place à une cour en arrière de la maison ; dans certains cas, la maison est bâtie en retrait d'alignement de voie. Si dans certains hameaux, l'exposition des pièces à vivre est couramment orientée au sud, ce n'est pas toujours le cas dans les ensembles bâtis plus denses où l'exposition de la façade dépend de la configuration de la parcelle et de son orientation par rapport à la rue.

Le logis des hommes et des animaux

Le plan de la maison est conditionné par celui de la parcelle : celui-ci peut être rectangulaire, trapézoïdal ou polygonal. L'emprise au sol étant de faible surface, la maison se développe en hauteur sur trois niveaux, voire jusqu'à cinq niveaux incluant le sous-sol et les combles. Les diverses fonctions de ces maisons édifiées par de modestes paysans sont réparties verticalement. Quand il existe, le sous-sol est affecté

à la cave. Au rez-de-chaussée se trouve la bergerie dont la chaleur animale se transmet au premier étage quand existe un escalier intérieur, ce qui n'est pas le cas des constructions primitives. Parfois, le rez-de-chaussée abrite l'écurie ou la cave ; de nos jours, celui-ci est souvent aménagé en garage, en buanderie ou en pièce sanitaire. Le premier étage, et parfois le second étage, abritent le logement, ainsi protégé de l'humidité alors que l'ensoleillement est parfois faible ; quand le logement est réparti sur deux niveaux, la cuisine et le foyer occupent le premier étage, la chambre est située au second étage. Les combles sont affectés au fenil accompagné parfois d'un séchoir. Ces maisons élémentaires ont généralement une toiture à pente unique versant du côté de la voie.

Une architecture d'une grande simplicité

Souvent, la maison paysanne rudimentaire ne dispose que d'une façade ouverte sur rue, dont les baies, souvent surmontées de linteaux de bois, sont disposées irrégulièrement en fonction des pièces de chaque niveau selon une travée unique. En rez-de-chaussée, une porte d'entrée pleine en bois jouxte la bergerie, l'écurie ou la cave, composée d'un ou de deux vantaux ouvrant parfois à mi-hauteur pour la ventilation et l'éclairage, tout en gardant le local clos. Quand le logement occupe deux étages, leurs étroites fenêtres sont souvent superposées; au niveau supérieur, une large baie fenière est surmontée d'une poulie destinée à engranger le foin ou les récoltes.



Soleilhas

La maison d'habitation

Un habitat individuel populaire ou bouraeois

Ces maisons à logement unique situées tant dans les hameaux, que dans les villages et les petites cités, représentent la forme d'habitat la plus répandue dans le territoire du Verdon. Construites et habitées par des personnes de toutes catégories sociales, ces maisons se déclinent depuis les

formes les plus simples jusqu'aux plus sophistiquées, leur valeur architecturale étant ainsi variable. D'innombrables extrêmement configurations d'implantation correspondent à ces habitations : selon la nature du tissu urbain, ces maisons peuvent être soit groupées en alignement sur rue ou en retrait d'alignement, soit implantées en limite de parcelle sur un côté ; elles peuvent être aussi isolées en milieu de parcelle, notamment quand elles sont situées dans des hameaux ou en périphérie du cœur des agglomérations. A l'exception de certains îlots anciens à forte densité bâtie, où les parcelles sont de petite taille, les maisons ont au moins deux façades ouvertes sur deux côtés opposés, ou quelquefois sur deux façades perpendiculaires. Il n'y a pas de règle d'exposition des façades pour les maisons groupées, alors que les maisons isolées, pour la plupart de construction plus tardive, offrent souvent une façade principale orientée au sud : à partir du XIXe siècle, la maison devient progressivement un bien personnel, concu et organisé individuellement selon la volonté de son propriétaire.

Une harmonie de formes qui font la qualité urbaine

Généralement rectangulaire, le plan de la maison peut avoir une autre forme, en fonction de celle de la parcelle dans laquelle le bâti est enserré, notamment dans les secteurs anciens les plus denses. La hauteur de la maison est proportionnelle à la densité du tissu urbain : dans les noyaux d'origine médiévale au parcellaire étroit, ces maisons peuvent atteindre quatre ou cinq niveaux, depuis la cave en sous-sol jusqu'aux combles. L'habitation se répartit généralement soit sur deux niveaux entre le rez-de-chaussée et le premier étage, ou entre le premier et le second étage, soit sur trois niveaux, entre le rez-dechaussée et le second étage. Dans les secteurs développés hors les murs depuis le XVI^e siècle jusqu'au début du xxe siècle, où, les parcelles étant plus larges, le bâti occupe plus d'emprise au sol, les maisons s'élèvent le plus souvent sur trois niveaux correspondant à un rez-de-chaussée et un premier étage affectés au logement disposé sous un niveau de combles, les caves en sous-sol étant plus rares. Si certaines maisons possèdent un fenil ou un séchoir, à la différence des maisons paysannes, ces habitations comportent plus rarement un logis pour les animaux, chenil ou poulailler en annexe.

Alors que certaines maisons, parmi les plus anciennes, d'une surface au sol limitée, sont couvertes d'une toiture à pente unique, la plupart des maisons présentent une toiture à deux pentes, leur faîtage étant généralement parallèle à la rue dans le cas de maisons groupées. Quelquefois, de grandes maisons présentent une façade principale sur rue avec faîtage perpendiculaire à cette dernière; dans ce cas, le débord de toiture est traité par une génoise en rive à deux ou trois rangs, particulièrement caractéristique de la Haute-Provence. Ces génoises de rive, comme celles d'égout, ont parfois remplacé des corniches au xxe siècle.

Une certaine diversité de styles

En fonction de la largeur de la parcelle, les maisons groupées présentent le plus souvent deux à trois travées verticales, les maisons isolées comportant en moyenne trois travées. Hormis les maisons les plus simples ou les plus anciennes, la plupart des habitations présentent des façades partiellement ou totalement ordonnancées, avec des baies superposées verticalement et, dans le cas de compositions plus abouties, un alignement horizontal des arcs et des linteaux ou des appuis de fenêtre. Parfois, la hauteur des fenêtres est décroissante depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'étage supérieur. Les combles sont généralement aérés par des fenestrons ou des œils-de-bœuf, les fenils s'ouvrent par une grande baie à linteau de bois ou en fer (poutre IPN), au-dessus de laquelle est accrochée la poulie destinée à l'engrangement. Selon l'époque et le statut social de leur propriétaire d'origine, les portes d'entrée offrent une grande variété de styles. Certaines portes anciennes sont surmontées d'un oculus* pour l'éclairage naturel de l'entrée ; les portes plus récentes sont parfois munies d'une imposte vitrée à petits bois, parfois protégée par une grille en ferronnerie.

Les façades les plus soignées présentent des éléments structurels décoratifs (modénature*) en relief: parfois, seule la porte d'entrée est entourée d'un encadrement de pierre ou de mortier, ou plus rarement de briques. Cet encadrement de porte peut être en plein cintre*, en arc segmentaire ou rectangulaire. Dans d'autres cas, les fenêtres sont aussi entourées d'un encadrement en arc segmentaire ou rectangulaire de pierre ou de mortier, ou quelquefois de briques. Les cordons, les bandeaux horizontaux aux profils plus ou moins moulurés, ainsi que les chaînes d'angle verticales en relief sont plus rares; en revanche, les plinthes en légère saillie en pied de façade, destinées à protéger les murs des eaux de rejaillissement, sont courantes. A défaut de relief, ces éléments structurels décoratifs sont peints à la chaux d'un ton ou de plusieurs tons contrastant avec la couleur des murs.

Les enduits présentent des textures et des couleurs variées. Les plus anciens, jetés et recoupés ou finis au balai, ont la teinte des sables locaux ; ils peuvent être rosés selon une large gamme lorsque du plâtre oxydé est employé, ou sont parfois de teinte crème ou blanc cassé lorsqu'ils sont revêtus d'une peinture à la chaux. Les enduits plus récents, réalisés à partir de la fin du XIX^e siècle, sont souvent associés à une modénature* en relief ou peinte. Ils peuvent être soit lissés et talochés, et généralement revêtus d'une peinture à la chaux blanche ou teintée d'ocre dans la plupart des cas, soit réalisés au ciment naturel gratté de teinte beige, soit finis à la tyrolienne de teinte grise, ou dans les gammes les plus variées de tons chauds



- I. Allons
- 2. Saint-André-les-Alpes
- 3. La Bastide



1 Valensole 2-3. Grand' Rue à Riez

ou froids. Souvent les façades d'une même maison sont traitées différemment, notamment quand la construction n'est pas isolée : à la différence de la façade sur rue dont le traitement soigné est un signe d'appartenance à un certain rang social, les murs en retour de façade, les pignons dépassant les constructions voisines ou certains murs peu visibles sont simplement revêtus d'un enduit jeté et gravé, par souci d'économie.

Un espace public approprié par les riverains

Quand la maison dispose d'une cour ou d'un jardin, une végétation feuillue d'accompagnement apporte un certain confort thermique en période estivale. Parfois, une treille plantée en façade sur rue contribue à rafraîchir les pièces du rez-de-chaussée en été ; quelquefois, l'usage des pièces de séjour se prolonge par une appropriation de l'espace public par les résidents : un banc ou des pots de fleurs décoratifs installés devant la façade contribuent au caractère de ce lieu de vie.

Les maisons en encorbellement de Moustiers-Sainte-Marie

poutres en encorbellement reposent sur des

Les hôtels particuliers

Mazan édifié du xvi^e siècle situés Grand'Rue, pierre sculptée. Au 29 Grand'Rue, la façade a

L'immemble d'habitation

Un habitat collectif populaire ou bourgeois

Cette forme d'habitation collective concerne les plus gros villages et les cités : les logements étaient à l'origine destinés aux classes populaires et à la petite bourgeoisie. La plupart de ces immeubles, rarement isolés, sont implantés en bord de rue avec façade arrière sur cour ou jardin. L'exposition de la façade principale dépend de l'orientation de la rue.

Habitat, artisanat et commerce sous un même toit

A quelques exceptions près, les immeubles d'habitation sont basés sur un plan rectangulaire, avec couloir et cage d'escalier disposés latéralement ou en partie centrale, notamment quand on compte plusieurs appartements par étage. Quand ils sont bâtis sur des caves en sous-sol, ces immeubles peuvent atteindre six niveaux comprenant les combles ;



Débord de toiture à chevrons de bois sculpté sous voliges à Moustier-Sainte-Marie



Comps-sur-Artuby

on compte généralement deux ou trois étages courants affectés aux logements, le rez-dechaussée pouvant comporter un ou plusieurs logements, un local artisanal ou commercial, ou bien une remise ou une écurie souvent aménagés de nos jours en garage. Ces immeubles sont généralement couverts d'une toiture à deux pentes souvent symétriques.

Des façades ordonnancées

Les façades d'immeubles d'habitation, de grande dimension, se prêtent souvent à un ordonnancement des ouvertures, tant vertical qu'horizontal, même si les travées, généralement au nombre de trois à six, sont parfois de largeur irrégulière. Les éléments structurels décoratifs (modénature*), en relief ou peints à la chaux, sont plus courants sur les grands immeubles : à la différence des maisons d'habitation, les encadrements concernent généralement l'ensemble des ouvertures, et pas uniquement les portes. Les autres éléments formant modénature* ainsi que les enduits sont traités de façon identique aux maisons d'habitation. A la différence des cours et jardins individuels, la végétation est assez rare dans les parties communes extérieures des immeubles à usage collectif.



Les constructions agricoles ne sont pas toutes localisées dans les fermes isolées, les hameaux ou les villages ruraux. Alors que les bergeries et les remises sont souvent regroupées dans des quartiers à l'écart des habitations, parfois nommés « Les Granges », quelques constructions agricoles, témoignages d'une vie rurale révolue, subsistent près du cœur des cités de Gréoux-les-Bains, Valensole, Riez ou Castellane.

Les bergeries

L'importance du pastoralisme dans l'agriculture traditionnelle est visible à travers les innombrables bergeries intégrées aux fermes ou isolées et leurs enclos en pierre sèche que compte le territoire du Verdon. Les bergeries intégrées aux fermes sont couvertes de voûtes offrant une bonne inertie thermique, ou disposées sous planchers parfois soutenus par un pilier central limitant la portée des poutres, afin de disposer de salles suffisamment spacieuses pour y loger jusqu'à une centaine de bêtes. Cet espace, revêtu de terre battue sur laquelle repose le fumier, est souvent cloisonné par des barrières permettant de séparer les moutons, les brebis et les agneaux, et parfois les chèvres ou les animaux malades. Les mangeoires sont accrochées aux murs tandis que la paille pour la litière et le fourrage pour la nourriture sont stockés dans le fenil disposé dans la partie supérieure de la construction, et accessible par une trappe et un conduit bâti, l'abat-foin. Dans les fermes d'importance modeste, la bergerie avait aussi la fonction d'écurie ; dans les plus grandes fermes, l'écurie est plus proche de l'habitation que la bergerie.

Les bergeries d'estive

Les pigeonniers

L'élevage des pigeons était lié à la culture du blé dont se nourrissent ces volatiles. Cette activité était destinée tant à l'alimentation, qu'à la production d'engrais issus des déjections (colombine). La plupart des fermes du Verdon possèdent un pigeonnier ; ces ouvrages sont parfois constitués d'une simple ouverture rectangulaire ou d'une grille d'entrée entourée de carreaux de terre cuite vernissée, et disposée en partie supérieure de la façade principale du logis, exposée au sud. Les fermes plus importantes possèdent un pigeonnier indépendant ou intégré au corps de logis, formé d'une petite tour de plan rectangulaire de quelques mètres carrés. Ces pigeonniers constituent un repère visuel de la ferme, notamment dans les plaines ou sur les plateaux, en raison de leur hauteur qui dépasse souvent celle du corps de logis principal. Les tours pigeonniers sont généralement rattachées aux châteaux, à certaines bastides bourgeoises et aux plus grandes fermes. Ces pigeonniers présentent un toit à pente unique couvert de tuiles rondes, ou un toit rompu par







- I. Les Ricards (Peyroules) 2. La Palud-sur-Verdon
- 3. Valensole
- 4. Echelle tournante autour de l'axe central et boulins de plâtre sur la paroi intérieure du pigeonnier de Campagne à Roumoules (photo de Patrick Roy)



Château de Campagne (Roumoules)





au Plan d'Anelle (La Martre) 2. Puits à couverture maçonnée en coupole (Bauduen)

un ressaut (en pied de mulet), et dont les rives et le faîtage sont couronnés par les murs périphériques de l'édifice, de façon à ce que les volatiles puissent s'y poser à l'abri du vent. Ces tours sont de plan circulaire, carré ou rectangulaire. La protection contre l'intrusion des rongeurs est assurée par un encadrement de carreaux vernissés autour de la grille d'envol, et souvent par une ceinture horizontale de carreaux vernissés, parfois doublée d'un bandeau périphérique en saillie.

Les grilles d'entrée sont généralement creusées dans une paroi en bois ou en maçonnerie de plâtre. Parfois, sous la grille d'entrée une table d'envol en saillie formée d'une dalle de pierre ou d'une planche de bois permet aux pigeons de se poser. A l'intérieur, des niches de repos et de couvaison sont aménagées sur les parois des murs : ces niches sont constituées d'osier tressé, ou de petits coffres de bois ou de plâtre ou d'alvéoles creusés dans l'épaisseur de la maçonnerie, et parfois munies de boulins de terre cuite.

Les cabanons

Les cabanons, caractéristiques des territoires d'habitat groupé, avaient plusieurs fonctions : remise à outils, stockage des récoltes, et parfois logement-relais, utilisé notamment pour la sieste. Ces cabanons sont plus nombreux dans les zones de culture, comme les terres céréalières ou les vignobles varois, ainsi que dans les vergers et jardins proches des villages. De plan rectangulaire et généralement sans étage, sauf quand ils comportent une chambre, ces édifices ont une toiture à pente unique, et plus souvent une toiture à deux pentes ; certains pavillons de jardin édifiés au XIXe siècle sont couronnés d'une toiture pyramidale, couverte de tuiles en écaille ou de tuiles plates mécaniques.

Les owrages hydrauliques

Les puits

L'affleurement de la nappe phréatique à faible profondeur du sol permet l'alimentation en eau par puisage, qui s'est généralisée entre la fin du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle. A la différence de ceux de Basse Provence, les puits du territoire du Verdon sont généralement couverts par une toiture de tuiles rondes à pente unique ou une maçonnerie formée d'une coupole ou d'une voûte.

Les puits sont de forme cylindrique de 1,50 m à 2 m de haut et de 1,20 m à 1,50 m environ de diamètre extérieur. Une porte s'ouvrant généralement du côté de l'accès permet de faire coulisser la corde portant le seau, par une poulie attachée à une poutre fixée sous la voûte.

Les moulins hydrauliques

Le territoire du Verdon a la chance de disposer de nombreuses ressources hydrauliques. Les multiples torrents et rivières qui traversent la région ont permis l'installation, tout au long de l'histoire, de moulins à eau. Le moulin le mieux conservé est celui de Soleils à Trigance, édifié en 1861 en bordure du Riou, ruisseau offrant toujours un débit suffisant, même en période de sècheresse. Ce moulin qui fonctionna durant une centaine d'années, renferme une grande roue à augets qui entraîne un engrenage de rouets aux dents de bois et d'acier, permettant d'actionner la meule tournante pour le broyage du blé.

Les fontaines

A l'origine, le rôle premier de la fontaine était sanitaire : en puisant l'eau à la source pour la conduire jusqu'à la fontaine, on protège celle-ci de toute pollution, et notamment de tout contact avec les animaux. Le second rôle de la fontaine était social : souvent associée à un lavoir et quelquefois à un abreuvoir, la fontaine était un lieu de rencontre.

Le territoire du Verdon offre tous les styles de fontaines, de la fontaine rustique de hameau à la plus prestigieuse qui symbolise la prospérité de la cité. Les canons d'où sortent les tuyaux de fer ou de bronze sont souvent ornés de masques en pierre ou en fonte représentant généralement des visages, des gueules d'animaux ou des fleurons. Parfois, les tuyaux eux-mêmes se terminent en bec d'oiseau ou en gueule d'animal. A partir du XIXe siècle, les bassins sont munis de portecruches, constitués de deux barres de fer de section carrée espacées d'une dizaine de centimètres et disposées dans l'axe des jets des canons ; ces derniers sont disposés à une hauteur dépassant celle des cruches : ainsi, il n'est plus nécessaire de tenir la lourde cruche contenant parfois une dizaine de litres, pendant que celleci se remplit ; l'attente du remplissage est un moment propice au bavardage.

Il existe de nombreux types de fontaines : fontaines de talus, fontaines à mur d'abri, fontaines voûtées nichées dans le soutènement d'une terrasse, fontaines adossées intégrées à un

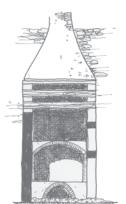


1. Fontaine à vasques (Moissac-Bellevue) 2. Fontaine à fût et quatre masques surmontée d'un pot à feu, datée de 1734, place Thiers (Valensole)

3. Fontaine-lavoir couvert du Colostre (Riez)



Moulin de Gourdane (St- Julien-le-Montagnier)



Four de Peisselon du château des Demandolx à La Palud-sur-Verdon (d'après croquis Alpes de Lumière)

mur, fontaines à fût et fontaines à vasque notamment.

Les lavoirs

Souvent alimentés par une fontaine proche, les lavoirs comportent au moins deux bassins construits en pierre calcaire dure : leurs parois sont souvent constituées de dalles dressées sur chant et assemblées par des agrafes métalliques. Les bassins situés en amont, où l'eau est propre, sont destinés au rinçage ; ceux situés en aval, destinés au lavage, sont bordés de larges margelles inclinées permettant de battre le linge à l'aide d'un battoir en bois. Parfois, un bassin aval était réservé au lavage du linge des malades. Des perches horizontales de bois, et plus rarement des dalles de pierre, sont parfois disposées au dessus des bassins, afin de pouvoir égoutter le linge.

Les lavoirs couverts traditionnels, généralement de plan rectangulaire, sont parfois abrités du vent par des murs élevés sur un ou deux côtés ; la toiture de tuiles rondes sur deux couches, à une ou deux pentes, repose sur un ou deux rangs de piliers en pierre taillée de section carrée qui supportent une charpente constituée de pannes ou de fermes* de grande section. A partir du milieu du XIXe siècle, les tuiles plates mécaniques à emboîtement provenant de Marseille remplacent progressivement les tuiles rondes. Avec le développement industriel de la métallurgie, certains constructeurs optent pour de nouvelles techniques. Les lavoirs édifiés en 1862 au bas du village de Puimoisson sont caractéristiques de ce progrès technique : leur structure porteuse est formée de fines colonnes de fonte et de poutres de fer ; ces édifices sont couronnés de lambrequins décoratifs de tôle découpée et couverts de plaques de tôle galvanisée.

Les édifices de production et de service

Les moulins à vent

Au sud et à l'ouest du Verdon, sur les plateaux dégagés où le mistral est sensible, l'énergie éolienne a souvent remplacé ou complété l'énergie hydraulique. Souvent implantés à proximité d'aires de battage, comme à Régusse ou à Saint-Julien-le-Montagnier, les moulins présentent un corps maçonné cylindrique ; certains ont retrouvé leur toiture conique en bardage de bois et leurs ailes, qui étaient jadis voilées. Le mécanisme comporte une couronne mobile permettant d'orienter les ailes en fonction du vent, dont la vitesse optimale se situe entre 20 km/h et 60 km/h. Les ailes sont portées par un axe incliné, dont la rotation est transmise par engrenage à la meule tournante, qui effectue le broyage du blé disposé sur la meule dormante.

Les fours

Les nombreux fours à chaux ou à plâtre du territoire du Verdon étaient situés à proximité des gisements de calcaire ou de gypse suffisamment pur, mais aussi à proximité des ressources en combustible (les bois) et des lieux où l'on construisait (où l'on utilisait du liant).

Après cuisson dans un four de pierre du calcaire à 900°C ou du gypse entre 60°C et 200°C, la matière était broyée, ou, à partir du XIXe siècle, pulvérisée dans des moulins en fonction de l'usage. Excepté les fours et moulins à sang de Saint-Jurs et de Soleihas, ces ouvrages ont presque tous disparu.

Les fours à poterie, à briques, et surtout à tuiles, étaient tout aussi nombreux, les gisements d'argile assez pure n'étant pas rares dans la région. Après moulage sur bois et séchage, le tesson d'argile des tuiles était cuit dans ces fours, formés d'une coupole ou d'une voûte de briques réfractaires.

Les commerces

Quelques échoppes remontant au Moyen Âge, à l'intérieur desquelles les clients n'accédaient pas, sont encore visibles, comme celle située 31 Grand Rue à Riez, qui se signale par ses deux larges étals taillés dans la pierre calcaire dure. Progressivement, aux échoppes ont succédé des commerces simplement ouverts par une grande porte rectangulaire ou cintrée, disposée en feuillure et fermée par des vantaux de bois plein



Devanture à bandeau en coffrage de bois surmontant une vitrine à petits bois pouvant être fermée par des vantaux repliables (Riez)

scellés par des gonds. Au xixe siècle, les devantures des plus beaux magasins et cafés sont formées d'un coffrage de bois en saillie par rapport au mur de façade ; ce coffrage entoure la vitrine à petits bois et la porte d'entrée vitrée qui laissent pénétrer la lumière du jour à l'intérieur. La boiserie comporte en partie supérieure un bandeau horizontal sur lequel est peinte l'enseigne. Ce bandeau repose sur deux

piédroits latéraux formant coffrage, où sont rangés les vantaux repliés quand le commerce est ouvert ; une plinthe de bois sert de base à la vitrine.

Au xx^e siècle, les vitrines en feuillure, plus larges, se généralisent ; quelquefois ces vitrines s'inscrivent dans une devanture formée de dalles de pierre, de marbre ou de céramique plaquées sur le mur de façade.

Les édifices de culte

Les chapelles

Le territoire du Verdon est ponctué de nombreuses chapelles isolées, caractérisées par une certaine austérité, en référence à la pureté de l'âme. Les chapelles perchées symbolisent la prééminence de Dieu sur les hommes par leur position dominante : comme des sentinelles, celles-ci veillent sur la population et leur territoire; en outre, l'effort physique requis pour accéder à la hauteur de ces lieux est associé à une élévation de l'esprit. Les chapelles intégrées aux lieux habités ou à leurs terroirs avaient essentiellement vocation à entretenir la foi et à protéger la population. Ces chapelles isolées sont souvent d'anciennes églises castrales, qui au Moyen Âge correspondent aux églises paroissiales de communautés paysannes ayant depuis disparu, du fait d'épidémies, de guerres civiles ou d'abandon de ces villages.

Parfois, les chapelles sont implantées sur des lieux de culte païens ; la reconstruction de ces lieux, comme l'implantation de nouvelles chapelles fut importante au Moyen Âge, ce qui explique l'appellation courante « chapelle de l'an mil ». Ces chapelles médiévales, de style roman, se caractérisent par leur nef de plan rectangulaire couverte d'une toiture à deux pentes, supportée par une voûte en berceau ou de simples pannes de bois ; leur abside, de plan semi-circulaire, est couverte d'une toiture semiconique supportée par une voûte en cul-de-four. Les constructions furent aussi nombreuses à l'issue des Guerres de Religion, à partir du XVIIe siècle, à l'époque de la Réforme, puis sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, de 1814 à 1848, ainsi qu'après le soulèvement républicain de 1851; ces chapelles du XIX^e siècle empruntent souvent le style néo-gothique, comme partout ailleurs en Europe.

Les chapelles sont généralement dédiées à la Vierge, aux Saints ou sont parfois le fait de confréries de Pénitents ou de métiers. Certaines chapelles ont une appellation correspondant à une vocation particulière : par exemple, les

chapelles Saint-Roch étaient censées protéger les populations de la peste.

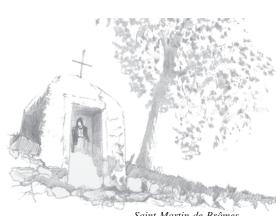
Les oratoires

Constitués d'un édicule de pierre abritant une niche ou d'une simple croix posée sur socle, les oratoires sont généralement voués à la protection d'un saint.

Les nombreux oratoires dédiés à Saint-Eloi, patron des orfèvres, des ferronniers, des muletiers et des maréchaux-ferrants étaient des lieux où l'on bénissait les chevaux, à l'occasion de la fête de la Saint-Eloi. L'oratoire Saint-Joseph de Saint-Jurs est dédié au patron des menuisiers, des charpentiers, et par extension, des ouvriers. Une bénédiction des terres pour favoriser une bonne récolte marquait la Saint-Joseph le 19 mars, à l'arrivée du printemps.

Parfois, les oratoires avaient pour vocation de protéger les populations des épidémies, comme Notre-Dame-de-Santé à La Verdière, de protéger les terres de la foudre ou de la grêle, ou d'implorer la pluie en période de sècheresse, comme l'oratoire Saint-Denis à Saint-Julien-le-Montagnier.

De nombreux oratoires étaient aussi des lieux de ferveur particulière lors des Rogations, cérémonies se déroulant durant les trois jours précédant l'Ascension, pour implorer une divine bénédiction en faveur des travaux des champs et des récoltes.



Saint-Martin-de-Brômes







- I. Chapelle Notre-Dame attenante au cimetière de Soleilhas
- 2. Chapelle Saint-Roch de la Verdière, précédée d'un porche couvert, bénie en 1632 pour protéger la population de la peste
- 3. Oratoire Saint-Joseph (Saint-Jurs)



Document réalisé par



Textes
René Guérin, Dominique Imburgia et Patrice Morot-Sir
Photos
René Guérin
Graphisme et dessins
Martine Lambert

Avec la participation financière de











